

Communiqué de presse

Paris, le 31 janvier 2024

Polyvia regrette l'amalgame entre emballage et pollution plastique et appelle le Gouvernement à prendre en compte la réalité des entreprises

Le 30 janvier, dans son discours de politique générale, le premier Ministre Gabriel Attal a lancé une initiative contre la pollution plastique en souhaitant vouloir identifier les 50 sites qui mettent le plus d'emballages plastiques sur le marché. Le chef du Gouvernement plaide, à l'instar du président de la République, pour une écologie non punitive sans désigner de bouc-émissaires. Or une fois encore, Polyvia regrette l'amalgame entre emballage et pollution plastique.

Résolument engagé à participer à la transition écologique qui permettra une baisse radicale des gaz à effet de serre, Polyvia est prêt à s'engager dans une démarche donnant-donnant avec le Gouvernement qui facilite l'incorporation de matières plastiques recyclées (MPR) et la transformation vers « l'emballage circulaire ».

Au préalable, la démarche doit s'appuyer sur des éléments concrets afin d'appréhender au plus près les contraintes actuelles des entreprises sur le terrain pour répondre aux exigences gouvernementales, parmi lesquels :

- La compétitivité des produits intégrant des MPR (notamment par rapport au prix du vierge)
- La prise en compte par les donneurs d'ordre du surcoût d'incorporation de MPR
- L'accessibilité à des quantités de MPR présentant les caractéristiques nécessaires
- Le soutien financier de l'Etat destiné à accélérer l'adaptation des process
- La nécessité de laisser se développer l'innovation autour du recyclage sans entraves
- Et la protection du marché européen des produits importés hors Europe en développant la traçabilité des MPR et des produits.

Polyvia demande à l'Etat d'aider les entreprises à participer activement à cet effort sans stigmatisation ou discrimination à leur encontre dans la continuité de ce qui a été initié en 2023 à la suite du Forum Plasturgie Composites avec le cabinet de Monsieur Roland LESCURE, ministre délégué à l'industrie et le cabinet de Monsieur Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires.

A propos de Polyvia :

Polyvia est l'organisation professionnelle principale représentative des transformateurs de polymères sur l'ensemble du territoire. Cette filière compte plus de 3000 entreprises, soit près de 130 000 salariés principalement issus de PME.

Polyvia accompagne et soutient ses entreprises adhérentes dans toutes leurs problématiques économiques, industrielles, sociales et d'innovation. Nous les aidons à se transformer pour répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux. Notre organisation professionnelle œuvre aussi à la représentation et la promotion des intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics et à l'explication et la pédagogie de leurs métiers et de leurs atouts.

Site web : polyvia.fr

LinkedIn : [Polyvia](https://www.linkedin.com/company/polyvia)

CONTACT PRESSE :

Victoria Pelletier – chargée de communication – v.pelletier@polyvia.fr – 06 99 12 26 70